

13.12.2006 - 15:51 Uhr

Négociations salariales dans le domaine des EPF: 1,2 % de hausse de salaire, cest bien

Berne (ots) -

Au terme d'intenses négociations dans une situation difficile, les partenaires sociaux du domaine des écoles polytechniques fédérales (domaine des EPF) se sont mis d'accord sur les mesures salariales pour 2007. Ils ont convenu une hausse générale des salaires de 1,2 % (comme pour le personnel de l'administration générale de la Confédération). En outre une allocation unique non assurée de 1,9 % (au titre de la compensation partielle du renchérissement 2004 et 2005) sera versée avec le salaire de mars.

Ces négociations se sont déroulées dans une situation difficile le 13 décembre 2006, du fait que les budgets du domaine des EPF pour 2007 sont inférieurs de 1,4 % à ceux de 2006. Dans ces conditions, le résultat de ces négociations conduites pour la première fois dans le domaine des EPF, doit être considéré comme bon de lavis de l'Association du personnel de la Confédération (APC) et du Syndicat des services publics (SSP/VPOD). La compensation normale du renchérissement est accordée à nouveau pour la première fois depuis 2004. La hausse généralisée de 1,2 % des salaires permet de rattraper partiellement le retard en termes de compensation du renchérissement. C'est bien et un signal positif nécessaire.

Depuis 15 ans, le personnel des institutions du domaine des écoles polytechniques fédérales attend une hausse réelle des salaires. C'est pourquoi l'APC et le SSP, associés au sein de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), revendiqueront à l'avenir également une hausse réelle des salaires. Le domaine des EPF ne doit pas être à la remorque de l'économie privée.

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC

Renseignements:

Pierre-André Tschanz, secrétaire de l'association APC, 079 455 22 44

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100521463> abgerufen werden.